



DEVIS ET PROGRAMME

FORMATION

Application

D'EMAUX CERAMIQUE

FORMATION A LA CREATION D'EMAUX				
Week-ends année 2020				
Nom		Prénom		
Adresse				
Code postal		Ville	Tél fixe	Tel mobile
Courriel				

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre de maîtriser les diverses techniques d'application d'émail, le trempage, le versement, le pinceau, la pulvérisation.

Maîtriser les divers additifs pour contrôler vos bains d'émaux.

Apprendre les techniques de jus d'oxydes et engobes colorés fabriqués à partir de gels.

Permettre de gérer l'émaillage dans un atelier céramique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Préparer le stagiaire à maîtriser les diverses techniques d'application d'émail.
- Développer chez le stagiaire la gestuelle, les qualités d'adresse et de sensibilité manuelle spécifiques au métier d'émailleur
- Exercer le stagiaire à travailler toutes les techniques d'application d'émail (trempage, versement, pulvérisation, pinceau).
- Amener le stagiaire à devenir autonome dans la pratique des jus d'oxydes et engobes.
- Préparer le stagiaire à l'animation d'atelier de loisirs créatifs, pour adultes, adolescent et enfants.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstration des gestes réalisée par des formateurs compétents
- Exercices pratiques de difficulté croissante, en situation sous le contrôle individualisé d'un formateur
- Cours magistraux
- Exercices de révision
- Travail en autonomie l'application d'émail.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Fours
- Balance de précision
- Cabine d'émaillage et pistolet pour la pulvérisation
- Support de formation
- Tous les outils nécessaires à l'application d'émail
- Toutes les matières premières nécessaires à la réalisation de recherche d'émail

POPULATION CONCERNEE

- Les personnes sensibilisées par l'univers de la Céramique
- Les personnes (artistes ou non) en reconversion professionnelle
- Les personnes souhaitant créer leur entreprise ou travailler dans un atelier
- Les personnes exerçant (ou souhaitant exercer) une activité en centre de loisirs ou en art thérapie

PRE REQUIS

- Bonne aptitude au travail manuel, sensibilité artistique, patience
- Avoir une connaissance minimum de la céramique et de l'émail
- Avoir un four céramique ou désirer en acquérir un à l'issue de la formation.
- La connaissance des pourcentages, les conversions des systèmes de mesures (volumes, poids) connaître la règle de trois.

LES + de la formation

- Enseignement délivré par des professionnels spécialistes de la céramique en activité
- Bibliothèque de consultation en histoire de l'art céramique, monographies de céramistes de référence
- Une approche actuelle et dynamique de la céramique.

PRESENTATION

FORMATION PROFESSIONNELLE EMAIL : APPLICATION D'EMAIL

PROFESSEUR : Christophe Bonnard

Artiste et professeur spécialiste de l'émail, en activité

Durée :

La durée totale de cette formation est de 14 heures

Matériel requis

- Une clé USB de 2 GO.
- Une calculatrice
- De quoi prendre des notes
- Un tablier,
- Des gants de protection
- Un masque de protection contre les poussières
- Un appareil photo numérique

CALENDRIER DES WEEK ENDS ET TARIFS

28 et 29 novembre 2020

5 et 6 décembre 2020

Horaires : de 10h à 18h

Prix total : 1 200€

Prix en autofinancement (– 50%) : 600€

PRESENTATION DE LA FORMATION

« Le but de cette formation est de permettre d'avoir une approche technique et maîtrisée des difficultés rencontrées à l'application d'émail.

L'application d'émail est un sujet qui met très souvent le céramiste en difficulté, tout spécialement dans l'animation de ces cours.

Il ne suffit pas d'acheter son émail ou posséder une bonne recette d'émail, si nous ne sommes pas capable de contrôler ses bains d'émaux et ses épaisseurs d'application, nous aurons des résultats très décevant et très loin du résultat escompté.

Bien souvent, un manque de maîtrise de l'application d'émail, génère une grande insatisfaction et un rejet de l'émail, créé par le sentiment de ne pouvoir le maîtriser, poussant les céramistes à s'en détourner et se diriger vers l'utilisation des patines ou les peintures acryliques.

Pourtant l'émail est un des piliers fondamentaux de la céramique et demande juste un apprentissage sérieux et maîtrisé.

Je peux vous promettre qu'avec discipline, rigueur et l'utilisation des additifs qui permettront de fiabiliser vos bains d'émaux, vous serez en capacité de contrôler votre application d'émail et de sécuriser vos résultats.

Vous allez être étonné de voir à quel point votre relation à l'émail changera. »

Christophe Bonnard

PROGRAMME

Week-end 1 : application d'émail à partir d'une recette ou d'un émail du commerce

Ce cours consiste en l'apprentissage des techniques d'application de l'émail et à préparer les bains d'émaux:

Apprendre à fabriquer un bain d'émail.

Savoir régler la densité des bains d'émaux : chaque émail est constitué de matières premières différentes qui se comportent différemment à la pose.

Agir sur le temps de "ré-essuyage" pour avoir une bonne application, régler la thixotropie, l'encollage, utiliser des défloculants pour les émaux épais.

Pratiquer les techniques du trempage, du versement, de la pulvérisation, apprendre à choisir la meilleure technique en fonction du style d'émaillage voulu.

Apprendre à ré-émailler une pièce déjà cuite et la recuire.

Nous cuisons quelques exemples de différents émaux appliqués avec les diverses techniques pour contrôler les résultats après cuisson.

Ce cours est idéal pour les personnes qui débutent dans l'émaillage et/ou les personnes qui veulent se perfectionner.

Week-end 2 : application d'émail (suite)

Observation et critique des résultats de la cuisson des pièces émaillées le week-end précédent

Fabriquer du gel pour appliquer l'émail au pinceau

Emailler sur biscuits (fournis par l'école) au pinceau

Fabriquer des jus d'oxydes

Appliquer les jus d'oxydes sous émail et sur émail

Apprendre la fabrication d'engobes à partir de molochite et de gels

Révision des différentes techniques d'application de l'émail, révision du ré-émaillage des pièces, enfournement et cuisson des pièces tests.

ANNEXE

En annexe vous trouverez /

Un contrat de formation professionnelle

Un modèle d'attestation de présence

1 avenue Courteline 75012 Paris 06 89 86 45 34

Métro Porte de Vincennes

<http://www.artsettechniquesceramiques.com/>

Inscriptions tout au long de l'année

a.t.ceramique@free.fr

Agrément DRTEFP N° 11 75 42 738 75

Siret N° 500 51 56 14 000 13

Association 1901 N° 19028676

Contrat de formation professionnelle (Article L.920-13 du Code du travail)

Je soussigné **Christophe Bonnard**, formateur céramique

Article 1) En exécution du présent contrat, l'association s'engage à organiser l'action de formation intitulée :
« **Email** ».

Article 2) L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévue par l'article L.900-2 du code du travail.

Elle a pour objectif de former le stagiaire aux métiers de la céramique.

A l'issue de la formation le stagiaire pourra demander une attestation du suivi de sa formation.

Le programme de l'action de formation figure page 1 du présent contrat.

Article 3) Le niveau de connaissances requis à l'admission à la formation est le niveau BEPC

Une rencontre à notre atelier est nécessaire pour nous permettre d'évaluer les aptitudes du stagiaire.

Article 4) L'action de formation aura lieu aux dates précitées.

Elle est organisée pour un effectif de quatre à dix stagiaires.

La formation est dispensée dans les locaux de l'association et bénéficie de tout le matériel technique.

Elle suit un programme détaillé et utilise les moyens pédagogiques suivants : pratique de l'émailage élaborée par l'expérience de nos professeurs, anciens formateurs à l'Institut Céramique Français de Sèvres.

Le contrôle des acquisitions s'évalue en fin de formation.

Article 5) Délai de rétractation :

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune compensation financière ne sera exigée.

Article 6) Dispositions financières :

L'association est exonérée de TVA

Le paiement peut être de la totalité en début de formation ou échelonné sur 10 versements mensuels.

Article 7) Interruption du stage :

La formation est interrompue si l'organisme de financement se désiste ou si le stagiaire abandonne la formation pour quelles qu'en soient les raisons.

Fait à Paris le mardi 1er septembre 2020

Le stagiaire :

Le responsable formation

Christophe Bonnard



1 avenue Courteline 75012 Paris 06 89 86 45 34

Métro Porte de Vincennes

<http://www.artsetechniquesceramiques.com/>

Inscriptions tout au long de l'année

a.t.ceramique@free.fr

Agrément DRTEFP N° 11 75 42 738 75

Siret N° 500 51 56 14 000 13

Association 1901 N° 19028676



Attestation de présence

Je soussigné Monsieur Christophe Bonnard, agissant en qualité de responsable de formation à l'Association Arts et Techniques Céramiques, située 1 avenue Courteline 75012 PARIS

Atteste que (nom et prénoms) :

A suivi la formation

Dispensée dans nos locaux du au..... 20.....

Et a effectué tous ses cours sans absence

Pour faire valoir ce que droit

L'organisme de formation et le stagiaire attestent de la sincérité du présent document

Fait le à Paris

Signature du responsable de la formation :

Cachet de l'organisme de formation

Signature du stagiaire :

Original à conserver par l'organisme de formation. Copie à adresser à l'employeur et le cas échéant à l'organisme paritaire agréé.



Attestation de début de formation

Je soussigné Monsieur Christophe Bonnard, agissant en qualité de responsable de formation
à l'Association Arts et Techniques Céramiques, située 1 avenue Courteline 75012 PARIS

Atteste que (nom et prénoms) :

A bien commencé sa formation **EMAIL**

Dispensée dans nos locaux du au..... 20.....

Pour faire valoir ce que droit

L'organisme de formation et le stagiaire attestent de la sincérité du présent document

Fait le à Paris

Signature du responsable de la formation :

Cachet de l'organisme de formation

Signature du stagiaire :

Original à conserver par l'organisme de formation. Copie à adresser à l'employeur et le cas échéant à l'organisme paritaire agréé.